

Retour de congé

M. Moury, adjudant de rote pour la France, et son coadjuteur, M. La Perrine d'Autpout, qui étaient partis en congé ces jours derniers, sont rentrés à Rome vendredi.

Flot de télégrammes

On a fait le relevé des télégrammes arrivés jeudi au Vatican, demandant des nouvelles du Saint-Père.

Jusqu'à midi, les dépêches parvenues de l'Italie seulement dépassaient 8.000; celles de l'étranger 3.000. Tous ces souverains ont envoyé des télégrammes, y compris le sultan et le prince de Bulgarie.

L'attitude de Guillaume II

La Gazette de l'Allemagne du Nord publie l'information suivante :

On trouve à Berlin à sa naissance, le 7 courant, que l'empereur d'Allemagne, le 7 courant, qui a eu lieu à bord du Hohenzollern, a été une pièce pour le Pape malade.

Prières pour le Pape

Des prières pour le Souverain Pontife ont été encore demandées par NN. SS. les archevêques et évêques de Reims, Lyon, Tours, Solesmes, Chambéry, Avignon, Bourges, Nancy, Valence, Montpellier, Moulins, Saint-Denis, Evreux, Troyes, Metz, etc.

Les journaux romains

Le 10 juillet. — On ne se déçoit pas. Le 10 juillet, on ne se déçoit pas. Le 10 juillet, on ne se déçoit pas.

A la Nunciature

Parmi les nombreuses légations qui couvrent les registres de la Nunciature, on trouve ceux de la Belgique, de la Hollande, de la Prusse, de la Russie, de la Serbie, de la Roumanie, de la Grèce, de la Turquie, de l'Espagne, de la France, etc.

La maladie et les opérations

On a toujours vu de ces cas où le malade, au lieu de guérir, s'affaiblit de plus en plus. C'est ce qui est arrivé au Pape.

signes assez caractéristiques, et à la percussion des péris de la poitrine un son mat très différent de la sonorité normale.

On a dit, qu'il s'agit de pneumonie ou de pleurésie du vieillard, mais l'âge n'est pas le seul à considérer.

C'est cette ponction qui constitue la thoracentèse. Si le liquide s'est reformé on fait une nouvelle ponction; mais pendant ce temps, les forces s'épuisent et on obtient qu'un soulagement momentané sans que le pronostic soit pour cela toujours meilleur.

C'est l'instrument primitif. Il expose à quelques accidents. Pendant l'opération, les mouvements d'inspiration du patient peuvent amener un appel d'air dans la plèvre.

C'est pour éviter cet inconvénient que Potain imagina l'appareil aspirateur qui porte son nom. Le trocart est muni d'un ajustage latéral sur lequel on adapte un tube en caoutchouc en communication avec une bouteille munie d'un bouchon à deux tubulures.

Si le Saint-Père a été atteint d'une pneumonie, elle est acutissime. Reste à savoir si elle est adhésive ou non.

On dément peut aussi être provoqué par des complications survenues du côté des reins. Mais on ne peut rien préjuger sur la durée probable de la maladie.

LE DROIT D'ENSEIGNER

M. l'abbé Gayraud, député du Finistère, répond à M. Buisson dans la Revue politique et parlementaire.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE DROIT D'ENSEIGNER

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

Le droit d'enseigner, c'est le droit de transmettre à nos enfants les connaissances que nous avons acquises.

LE BUDGET DES CULTES

La Commission du budget, réunie sous la présidence de M. Paul Doumer, a adopté sans modification le projet de loi relatif au budget des cultes.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

LE BUDGET DES CULTES

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

Le budget des cultes, tel qu'il est présenté par M. Thiery, est de 51.700 francs.

ÉVANGILE

de dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule qui n'avait rien à manger, Jésus appela à lui ses disciples, et leur dit :

« J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il a déjà trois jours qu'il me suit, et ils n'ont rien à manger; et si je les renvoie à jeun en leurs maisons, ils tomberont en défaillance sur le chemin, car quelques-uns sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrions-nous trouver dans ce désert assez de pains pour les rassasier? Jésus leur demanda : Combien avez-vous de pains? Sept, dirent-ils. Il commanda au peuple de s'asseoir à terre, et il prit les sept pains, et ayant rendu grâces, ils rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons, qu'il bénit, et il commanda qu'on leur distribât aussi. Ils mangèrent et furent rassasiés, et l'on emporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés. Ceux qui avaient mangé étaient environ quatre mille. Et Jésus les renvoya. (S. Marc, c. viii.)

ÉVANGILE

de dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule qui n'avait rien à manger, Jésus appela à lui ses disciples, et leur dit :

« J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il a déjà trois jours qu'il me suit, et ils n'ont rien à manger; et si je les renvoie à jeun en leurs maisons, ils tomberont en défaillance sur le chemin, car quelques-uns sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrions-nous trouver dans ce désert assez de pains pour les rassasier? Jésus leur demanda : Combien avez-vous de pains? Sept, dirent-ils. Il commanda au peuple de s'asseoir à terre, et il prit les sept pains, et ayant rendu grâces, ils rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons, qu'il bénit, et il commanda qu'on leur distribât aussi. Ils mangèrent et furent rassasiés, et l'on emporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés. Ceux qui avaient mangé étaient environ quatre mille. Et Jésus les renvoya. (S. Marc, c. viii.)

ÉVANGILE

de dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule qui n'avait rien à manger, Jésus appela à lui ses disciples, et leur dit :

« J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il a déjà trois jours qu'il me suit, et ils n'ont rien à manger; et si je les renvoie à jeun en leurs maisons, ils tomberont en défaillance sur le chemin, car quelques-uns sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrions-nous trouver dans ce désert assez de pains pour les rassasier? Jésus leur demanda : Combien avez-vous de pains? Sept, dirent-ils. Il commanda au peuple de s'asseoir à terre, et il prit les sept pains, et ayant rendu grâces, ils rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons, qu'il bénit, et il commanda qu'on leur distribât aussi. Ils mangèrent et furent rassasiés, et l'on emporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés. Ceux qui avaient mangé étaient environ quatre mille. Et Jésus les renvoya. (S. Marc, c. viii.)

ÉVANGILE

de dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule qui n'avait rien à manger, Jésus appela à lui ses disciples, et leur dit :

« J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il a déjà trois jours qu'il me suit, et ils n'ont rien à manger; et si je les renvoie à jeun en leurs maisons, ils tomberont en défaillance sur le chemin, car quelques-uns sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrions-nous trouver dans ce désert assez de pains pour les rassasier? Jésus leur demanda : Combien avez-vous de pains? Sept, dirent-ils. Il commanda au peuple de s'asseoir à terre, et il prit les sept pains, et ayant rendu grâces, ils rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons, qu'il bénit, et il commanda qu'on leur distribât aussi. Ils mangèrent et furent rassasiés, et l'on emporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés. Ceux qui avaient mangé étaient environ quatre mille. Et Jésus les renvoya. (S. Marc, c. viii.)

ÉVANGILE

de dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule qui n'avait rien à manger, Jésus appela à lui ses disciples, et leur dit :

« J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il a déjà trois jours qu'il me suit, et ils n'ont rien à manger; et si je les renvoie à jeun en leurs maisons, ils tomberont en défaillance sur le chemin, car quelques-uns sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrions-nous trouver dans ce désert assez de pains pour les rassasier? Jésus leur demanda : Combien avez-vous de pains? Sept, dirent-ils. Il commanda au peuple de s'asseoir à terre, et il prit les sept pains, et ayant rendu grâces, ils rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons, qu'il bénit, et il commanda qu'on leur distribât aussi. Ils mangèrent et furent rassasiés, et l'on emporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés. Ceux qui avaient mangé étaient environ quatre mille. Et Jésus les renvoya. (S. Marc, c. viii.)

ÉVANGILE

de dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule qui n'avait rien à manger, Jésus appela à lui ses disciples, et leur dit :

« J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il a déjà trois jours qu'il me suit, et ils n'ont rien à manger; et si je les renvoie à jeun en leurs maisons, ils tomberont en défaillance sur le chemin, car quelques-uns sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrions-nous trouver dans ce désert assez de pains pour les rassasier? Jésus leur demanda : Combien avez-vous de pains? Sept, dirent-ils. Il commanda au peuple de s'asseoir à terre, et il prit les sept pains, et ayant rendu grâces, ils rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons, qu'il bénit, et il commanda qu'on leur distribât aussi. Ils mangèrent et furent rassasiés, et l'on emporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés. Ceux qui avaient mangé étaient environ quatre mille. Et Jésus les renvoya. (S. Marc, c. viii.)

ÉVANGILE

de dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule qui n'avait rien à manger, Jésus appela à lui ses disciples, et leur dit :

« J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il a déjà trois jours qu'il me suit, et ils n'ont rien à manger; et si je les renvoie à jeun en leurs maisons, ils tomberont en défaillance sur le chemin, car quelques-uns sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrions-nous trouver dans ce désert assez de pains pour les rassasier? Jésus leur demanda : Combien avez-vous de pains? Sept, dirent-ils. Il commanda au peuple de s'asseoir à terre, et il prit les sept pains, et ayant rendu grâces, ils rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons, qu'il bénit, et il commanda qu'on leur distribât aussi. Ils mangèrent et furent rassasiés, et l'on emporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés. Ceux qui avaient mangé étaient environ quatre mille. Et Jésus les renvoya. (S. Marc, c. viii.)

ÉVANGILE

de dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule qui n'avait rien à manger, Jésus appela à lui ses disciples, et leur dit :

« J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il a déjà trois jours qu'il me suit, et ils n'ont rien à manger; et si je les renvoie à jeun en leurs maisons, ils tomberont en défaillance sur le chemin, car quelques-uns sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrions-nous trouver dans ce désert assez de pains pour les rassasier? Jésus leur demanda : Combien avez-vous de pains? Sept, dirent-ils. Il commanda au peuple de s'asseoir à terre, et il prit les sept pains, et ayant rendu grâces, ils rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons, qu'il bénit, et il commanda qu'on leur distribât aussi. Ils mangèrent et furent rassasiés, et l'on emporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés. Ceux qui avaient mangé étaient environ quatre mille. Et Jésus les renvoya. (S. Marc, c. viii.)

ÉVANGILE

de dimanche après la Pentecôte

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule qui n'avait rien à manger, Jésus appela à lui ses disciples, et leur dit :

« J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il a déjà trois jours qu'il me suit, et ils n'ont rien à manger; et si je les renvoie à jeun en leurs maisons, ils tomberont en défaillance sur le chemin, car quelques-uns sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrions-nous trouver dans ce désert assez de pains pour les rassasier? Jésus leur demanda : Combien avez-vous de pains? Sept, dirent-ils. Il commanda au peuple de s'asseoir à terre, et il prit les sept pains, et ayant rendu grâces, ils rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons, qu'il bénit, et il commanda qu'on leur distribât aussi. Ils mangèrent et furent rassasiés, et l'on emporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés. Ceux qui avaient mangé étaient environ quatre mille. Et Jésus les renvoya. (S. Marc, c. viii.)

ÉVANGILE